

Les esclavages en Amérique coloniale

CAHIERS D'HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE COLONIALE n°6

L'intitulé de l'ouvrage peut surprendre car le terme "esclavage" est le plus souvent utilisé au singulier. Il nous semble qu'il s'agit d'une erreur, voire d'une confusion globalisante. Dans l'Amérique coloniale, nous trouvons, en effet, des esclavages, dont les formes varient non seulement selon les régions ou les types de colonisation mais aussi en fonction des époques. Dans le contexte de la période coloniale, la situation au XVI^e siècle est bien différente de celle du XVII^e et surtout du XVIII^e siècle, et nous pourrions encore trouver des différences au sein d'un siècle même, constat qui s'applique aussi aux espaces. Ainsi l'esclave dans les Antilles françaises n'est pas forcément perçu comme son semblable dans les colonies espagnoles, anglaises, hollandaises, portugaises.

En Espagne, l'esclavage était depuis fort longtemps légalement établi ; de ce fait, le statut de l'esclave passa en Amérique sans grande modification et concerna essentiellement les Noirs car les Indiens, rapidement reconnus sujets de la Couronne, avaient vu leur esclavage interdit en 1542, mais le travail forcé n'avait pas disparu pour autant. Si la monarchie espagnole précisa le cadre de l'esclavage, les abus persistèrent. Il faut cependant signaler que les attitudes varièrent selon les contrées. Les régions de l'Isthme et de Colombie, du fait d'une arrivée massive d'esclaves africains et d'un relief propice au marronage, connurent des positions extrêmes ; au Mexique et au Pérou, la situation fut moins conflictuelle. Il faut souligner que l'Amérique espagnole connut une singulière particularité non seulement par un grand nombre d'affranchissements précoces mais aussi parce que les préjugés raciaux y furent moins forts qu'ailleurs, comme l'attestent les lois édictées par la métropole. Nous pourrions tout aussi bien esquisser l'évolution des esclavages dans les autres espaces coloniaux. Cet ouvrage va tenter d'illustrer quelques-unes de ces différences.

Auteurs : Danielle Bégot, Felipe Castro Gutiérrez, Patrice Courtaud, Paola Domingo, Pieter C. Emmer, Bernard Grunberg, Martin Lienhard, Julian Montemayor, Érick Noël, Frédéric Régent, Éric Roulet, Benoît Roux, Alessandro Stella, Marie-Albane de Suremain, Vincen Testa.

Les esclavages en Amérique coloniale

SOUS LA DIRECTION DE
Bernard GRUNBERG

Les esclavages en Amérique coloniale

Séminaire d'Histoire
de l'Amérique Coloniale 2010

LE CODE NOIR
OU
L'ÉDICT DU ROY
CONTIENANT
LES LOIS
RÉGLANT DE RÉGLEMENT

Le Roy, par son Conseil, a ordonné & l'Administration de Justice & l'Administration des Colonies Françaises de l'Amérique, & pour la Régulation du Commerce des Negres & Esclaves dans ledit Pays.

Enregistré au mois de Mars 1685

AVEC

un Règlement portant établissement d'un Commerce de Negres Royaux dans les Colonies Françaises de l'Amérique.



SOUS LA DIRECTION DE
Bernard GRUNBERG



9 782336 291833

ISBN : 978-2-336-29183-3

25 €

L'Harmattan

CAHIERS D'HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE COLONIALE

Numéro 6